

Burundi : un responsable de l'ONU appelle à mettre fin aux discours incendiaires

UN News Centre, 25 août 2016 Le Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU sur la prévention du génocide Adama Dieng, s'est déclaré mercredi soir préoccupé par les déclarations incendiaires faites par des responsables politiques au Burundi qui pourraient constituer une incitation à la violence. Dans un communiqué de presse, M. Dieng a précisé que les déclarations les plus récentes viennent de Pascal Nyabenda (photo), un membre du parti politique actuellement au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie «Forces pour la défense de la démocratie» (CNDD-FDD).

Dans une déclaration publiée sur le site web du CNDD-FDD, le 16 août 2016, M. Nyabenda, qui était alors président du CNDD-FDD et président de l'Assemblée nationale, a suggéré que le génocide au Rwanda était une fabrication de la communauté internationale, («montages génocidaires contre le Gouvernement dit Hutu de Kigali») qui a été utilisée pour éliminer le gouvernement Hutu qui était au pouvoir à l'époque. « Cette déclaration irresponsable pourrait être interprétée comme la négation du génocide et a le potentiel d'enflammer les tensions ethniques, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du Burundi », a déclaré M. Dieng. Bien que le CNDD-FDD ait nommé un nouveau chef du parti le 20 août, M. Nyabenda continue de présider l'Assemblée nationale. M. Dieng a également noté que la branche jeunesse du CNDD-FDD, aussi appelée Imbonerakure, continue d'être associée à des violations des droits de l'homme et aurait menacé de commettre des violences ethniques. « La situation au Burundi continue d'être marquée par l'instabilité et par des violations graves des droits humains, y compris des allégations d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions, d'usage de la torture et de détention arbitraire de membres de l'opposition, de la société civile et de personnes soupçonnées de s'opposer au gouvernement », a dit M. Dieng. « Des défenseurs des droits humains et des journalistes font partie des centaines de milliers de personnes qui ont fui le pays depuis avril 2015 ». Le Conseiller spécial a rappelé au gouvernement du Burundi son obligation de protéger sa population, indépendamment de l'appartenance ethnique ou de l'affiliation politique, et d'éviter toute action ou discours qui pourrait attiser les tensions ethniques. Il a souligné l'importance de lutter contre ces messages avec un discours alternatif qui favorise l'unité au lieu d'alimenter davantage les divisions. Par ailleurs, le Comité contre la torture des Nations Unies (CAT) s'est déclaré préoccupé par les informations reçues sur l'utilisation de la torture et a appelé à des enquêtes sur tous les cas d'homicides, de disparitions forcées et autres actes de violence motivés par l'origine ethnique de la victime.